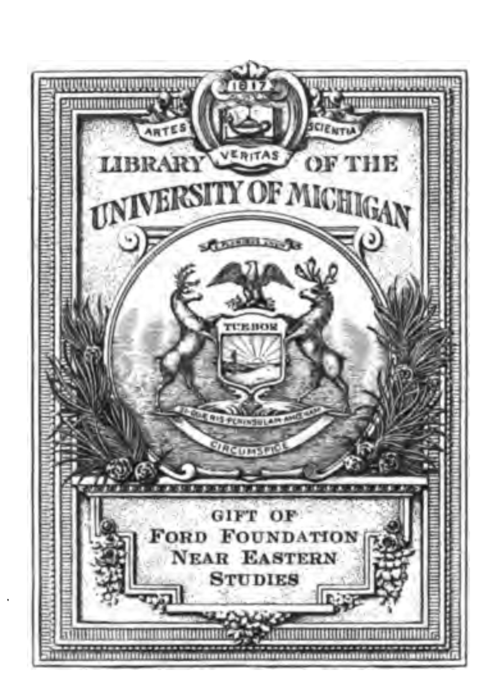

DT
57
.C1358
F82
C 573,801


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
GIFT OF
FORD FOUNDATION
NEAR EASTERN
STUDIES

[redacted]

MISSION PERMANENTE DU CAIRE.

(INSTITUT D'ARCHEOLOGIE ORIENTALE.)

MISSION DE TUNISIE.

MISSION PERMANENTE DU CAIRE.

(INSTITUT D'ARCHEOLOGIE ORIENTALE.)

MISSION DE TUNISIE.

France. Ministère de l'éducation nationale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT.

MISSION PERMANENTE DU CAIRE.

(INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.)

MISSION DE TUNISIE.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIII.

MISSION PERMANENTE DU CAIRE.

(INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.)

RAPPORT DE M. G. MASPERO,

DIRECTEUR DU MUSÉE DE BOULAQ ET DES FOUILLES KHÉDIVIALES.

Paris, le 20 septembre 1881.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous avez bien voulu m'envoyer en Égypte, afin de reconnaître dans quelles conditions il serait possible d'établir au Caire un Institut d'archéologie orientale. Permettez-moi de vous indiquer brièvement ce qui a été fait jusqu'à présent, et de vous exposer les idées qu'une expérience de huit mois m'a suggérées, ainsi qu'aux personnes qui s'intéressent à cette entreprise.

Dès le début, il a été bien entendu que le Gouvernement français ne cherchait pas uniquement à fonder une école d'archéologie égyptienne, mais qu'il songeait à entretenir une sorte de mission permanente, dont pourraient faire partie tous les orientalistes indifféremment. J'ai donc choisi, pour m'accompagner en Égypte, non seulement des égyptologues, MM. Bouriant et Loret, tous deux élèves de l'École des hautes études, mais un architecte connu pour ses travaux sur l'art arabe, M. Jules Bourgoin, et un arabisant, M. Dulac.

C'était faire participer à la fondation des représentants des trois catégories de personnes qui, dans le premier projet, devaient former l'Institut complet : 1° des membres d'une section d'archéologie égyptienne antique; 2° des membres d'une section d'archéologie sémitique et des langues de l'Orient musulman; 3° des artistes.

1° Les membres de la section d'archéologie égyptienne antique étaient chargés d'étudier les monuments écrits ou figurés de l'Égypte pharaonique et chrétienne, depuis le temps des rois constructeurs de pyramides jusqu'à l'extinction de la langue copte, au XVIIe siècle de notre ère.

2° Les membres de la seconde section étaient de deux sortes : ceux qui s'occupent de l'Orient ancien non égyptien et ceux qui étudient les civilisations musulmanes. Aux premiers appartiennent la Phénicie, la Judée, l'Arabie méridionale, les systèmes cunéiformes de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Susiane, de l'Arménie, de la Perse antique; les autres ont pour domaine l'étude des langues arabe, persane et turque, dans leur développement littéraire ou historique.

3° Quant aux artistes, que l'on considérait dès lors comme étant hors section, ils devaient avant tout étudier, pour leur compte, les arts de l'Orient; mais on comptait qu'ils se joindraient aux membres des sections pour dessiner et relever les monuments des pays divers sur lesquels s'exercerait l'activité des archéologues.

Tel était le plan primitif. Mais, avant de songer aux grandes expéditions scientifiques, il fallait loger et acclimater les membres de la mission préparatoire; ce fut presque uniquement l'œuvre des deux mois que je suis resté à la tête de la mission.

Vous savez à la suite de quels événements douloureux j'ai dû en remettre à M. Eugène Lefébure la direction matérielle. La mission, ainsi modifiée, se compose donc de :

1° Un Directeur en titre, M. Lefébure............	10,000f
2° Un dessinateur attaché à la mission, M. Bourgoin.	6,000
3° Deux membres de la section d'égyptologie, MM. Bouriant et Loret..................	7,200
4° Un membre de la section d'arabe.............	3,600

Elle est établie provisoirement dans une maison du boulevard Mohammed-Ali, au Caire, louée 4,000 francs pour la circonstance. Le bail n'est que de deux ans, et peut être dénoncé par le locataire six mois à l'avance. Le service est fait par un portier, deux valets de chambre et un cuisinier, qui représentent une dépense de 2,400 francs par an. L'école possède un mobilier d'une valeur de 7,000 francs environ. En résumé, les dépenses prévues et justifiées par les comptes des deux directeurs s'élèvent à près de 3,000 francs par mois, plus 4,000 francs par an de loyer, en tout 40,000 francs. Les frais de bibliothèque, de médecins, de voyages, etc., ne sont pas compris dans cette somme, non plus que les frais de voyages et les dépenses nécessaires pour compléter l'ameublement de la maison. Ces divers frais supplémentaires constituent ensemble une dépense assez considérable.

On ne saurait trop louer le courage et la résignation dont les trois jeunes gens envoyés au Caire ont fait preuve dès le début. Mal logés dans une maison sans meubles, forcés de vivre, durant deux mois, au milieu des ouvriers arabes occupés à préparer les chambres, ils ont pris gaiement tous les ennuis de leur vie nouvelle et se sont mis au travail dès l'arrivée; j'aurai l'honneur de présenter un rapport spécial sur les mémoires qu'ils ont terminés déjà et sur les recherches qu'ils ont entre-

prises[1]. La tâche leur a été rendue plus aisée par l'accueil qu'eux et leurs directeurs ont reçu au Caire.

[1] A la date du 24 septembre 1882, M. Maspero adressait au Ministre le rapport suivant :

MONSIEUR LE MINISTRE,

La mission archéologique se composait cette année, comme l'année précédente, de :

MM. Eugène LEFÉBURE, chargé de cours à la faculté de Lyon, directeur;
Jules BOURGOIN, dessinateur attaché à la mission;
Urbain BOURIANT, membre de la section d'égyptologie;
Victor LORET, membre de la section d'égyptologie;
DULAC, membre de la section d'arabe.

Les événements politiques ont forcé MM. Lefébure et Bourgoin à demeurer au Caire pendant tout l'hiver.

MM. Loret et Dulac ont été retenus dans cette même ville, le premier par la nécessité de préparer ses examens de licence, le second par la nature des recherches qu'il a entreprises parmi les manuscrits de la bibliothèque khédiviale. M. Bouriant a pu m'accompagner dans la Haute-Égypte et prendre part, pendant quatre mois, aux explorations et aux fouilles régulières du gouvernement égyptien. MM. Lefébure et Loret sont revenus en Europe vers le milieu de mai, M. Bourgoin vers le milieu de juin : MM. Dulac et Bouriant n'ont quitté le Caire que le 11 juillet, au moment où il n'était plus possible pour les Européens d'y séjourner. Avant leur départ, quelques mesures ont été prises pour tâcher de sauver le matériel de la mission et les objets ou livres que les divers membres avaient été forcés de laisser derrière eux.

La bibliothèque de Mariette, récemment acquise, a été déposée dans les magasins du Musée de Boulaq, sous la garde et la responsabilité des employés indigènes du Musée : la maison (et ce qu'elle renfermait) a été placée sous la surveillance du Préfet de police du Caire.

Les agitations politiques n'ont pu ralentir l'activité des membres de l'école : mais la précipitation du départ a empêché les deux d'entre eux qui se sont éloignés les derniers d'emporter toutes les notes qu'ils avaient recueillies. Une partie de leurs travaux est donc restée inachevée au Caire. Ce que j'ai entre les mains suffit à montrer que tous ont profité du temps qui leur a été laissé, de la façon la plus heureuse pour la science. M. Lefébure a terminé ses deux thèses pour le doctorat : comme elles seront transmises prochainement au jugement de la Sorbonne, je me bornerai à en signaler ici l'achèvement. M. Lefébure a du reste rédigé entre temps une note sur la trouvaille de Deir-el-Baharî qui a été publiée dans les annales du Musée Guimet, et un mémoire des plus curieux sur certaines formes grammaticales du moyen-égyptien, qui paraîtra dans le prochain cahier du Recueil (p. 5-11).

M. Bouriant, pendant les quatre mois qu'il a passés dans la Haute-Égypte, a été chargé de diriger des fouilles dans la nécropole thébaine et s'est acquitté fort bien de sa tâche Il a mis au jour le tombeau d'un fonctionnaire thébain du nom de Rainos, qui vivait sous la XVIII[e] dynastie, à l'époque dite des rois hérétiques : une

Les difficultés de toute nature que l'on craignait au début se sont aplanies devant eux; la mission a réussi, réussi même

note qu'il a publiée à ce sujet dans la *Revue archéologique* (mai 1882) montre toute l'importance de la découverte. La tombe, commencée au temps où le successeur d'Aménophis III se faisait appeler Aménophis IV, a été continuée pendant les années où il changea son nom primitif en celui de Khounaten et voulut remplacer le culte d'Ammon par le culte du disque solaire. Le style des sculpteurs se ressent de cette révolution religieuse. Au début, la figure du roi et celle du mort sont conçues suivant les règles en usage pendant les règnes précédents : plus tard, elles s'altèrent selon les règles nouvelles imposées aux artistes thébains par l'école de sculpture dont les œuvres originales nous ont été conservées dans les hypogées de Tell-Amarna.

Afin de compléter les résultats de cette fouille, M. Bouriant a profité de cinq jours passés à Tell-Amarna pour faire déblayer une partie importante des hypogées. L'année prochaine, si le budget le permet, il reviendra dans cette localité pour ouvrir trois tombes inconnues dont j'ai découvert l'emplacement à mon dernier voyage. Ces fouilles achevées, il pourra terminer enfin le long mémoire qu'il prépare sur Aménophis IV et sur ses successeurs.

M. Bouriant a poursuivi, d'autre part, ses études de copte. Il a copié, traduit et annoté les fragments de manuscrits coptes récemment acquis par le Musée de Boulaq : la première moitié des textes compris dans ces fragments, contenant les débris de la version thébaine du Nouveau Testament, va paraître dans le premier numéro du Recueil pour 1882 (p. 1-4). En examinant la bibliothèque du patriarcat copte au Caire, il a découvert un manuscrit des quatorze premiers chapitres de la version memphitique du Livre de la Sagesse, qu'il a publié dans le fascicule 3-4 du Recueil pour 1881, puis deux exemplaires de la version thébaine et un de la version memphitique des Constitutions Apostoliques, dont la version memphitique était seule connue jusqu'à présent. Il a fait de cette dernière découverte l'objet d'un mémoire spécial qui est prêt pour l'impression, mais que nous ne savons encore par quel moyen publier. Enfin, pendant son voyage, nous avons relevé de concert la plupart des inscriptions coptes du temple d'Abydos, des tombes royales de Déir el-Médinèh, et recueilli les premiers éléments d'un petit Corpus des inscriptions coptes.

M. Loret, occupé à préparer ses examens de licence, n'a pas pu suivre M. Bouriant, dans la Haute-Égypte et, par conséquent, n'a pas achevé le mémoire sur les monuments du règne d'Aménophis III qu'il avait commencé l'an dernier. Il a profité de quelques moments de loisir pour explorer la partie méridionale des carrières de Tourah et de Màsarah. Il a relevé le plan de chacune des galeries, marqué la place de chaque inscription, copié tous les textes hiéroglyphiques et une grande portion des textes démotiques, soit près de cent cinquante inscriptions, dont la moitié au moins est inédite. Il a de plus commencé la publication dans le Recueil (fascicule 1-2 de 1881, fascicule 1-2 de 1882) d'un long mémoire sur les fêtes d'Osiris au mois de Choïak. C'est la traduction d'une inscription de Dendérah publiée par Mariette, mais

au delà de ce qu'on était en droit d'espérer. Mais la situation dans laquelle elle se trouve ne saurait être que provisoire, de l'aveu de tout le monde, au Caire comme en Europe. Dans quel sens convient-il de la modifier?

Les études orientales, qui n'étaient guère, au siècle dernier,

recopiée sur les lieux au mois d'avril 1881 par M Loret lui-même. Des corrections importantes apportées au texte et de longues notes où sont éclaircies les principales difficultés du texte font de ce mémoire une œuvre très remarquable pour un débutant. Enfin, M. Loret a terminé et livré à l'impression un catalogue raisonné des figurines funéraires à légendes que possédait le Musée de Boulaq avant la grande trouvaille de Deir-el-Baharî; ce catalogue paraîtra dans une prochaine livraison du Recueil.

M. Dulac a continué cette année la chrestomathie d'arabe vulgaire, dont il nous avait remis l'an dernier un premier fascicule.

Ce deuxième fascicule se compose d'anecdotes extraites principalement du Ilâm en nâs (إِعْلَامُ النَّاس) de Mohammed Diâb el-Atlidi, et d'un ouvrage historique de Mohammed abd el-Moûthy, intitulé Kitâb akhbâr el-oual fi man tasarraf fi mior min arbab ed douâl كِتَابُ أَخْبَارِ الأُوَل فِيمَنْ تَصَرَّفَ فِي مِصْرَ مِنْ أَرْبَابِ الأُوَل. M. Guyard, qui a examiné le travail de M. Dulac, déclare que cette chrestomathie, faite avec le plus grand soin, est appelée à rendre de grands services aux futurs élèves de l'école du Caire. Il n'y a rien à ajouter à l'appréciation d'un juge aussi compétent.

En résumé, la mission du Caire a fait plus qu'on était en droit d'espérer. Malgré le peu d'argent dont elle dispose, ses membres ont pu poursuivre des explorations dont l'une a duré quatre mois; ils ont recueilli plus de documents inédits qu'il n'en faudrait pour remplir trois gros volumes in-4° et préparé plus de mémoires que nous ne pourrons en imprimer d'ici longtemps. Les difficultés d'impression sont en effet, et seront longtemps encore, un obstacle au développement de l'École, et l'Institut archéologique du Caire est moins bien partagé à cet égard que les Écoles d'Athènes ou de Rome. Une inscription grecque ou latine, un manuscrit grec ou latin sont vite publiés sans trop de frais; il n'en est pas de même des inscriptions ou des manuscrits égyptiens.

L'impression des textes hiéroglyphiques, la reproduction par le fac-similé des textes en écriture cursive, se font lentement et coûtent cher. Grâce à la libéralité du ministère, le recueil que je dirige a pu recevoir et publier quelques ouvrages composés par les membres de l'école nouvelle; mais les 300 pages in-4° qu'il donne annuellement sont loin de suffire aux progrès de la découverte. J'ai tenu à bien établir ce fait, pour prévenir les critiques que l'on pourra adresser à la mission du Caire de ne rien donner au monde savant ou presque rien. La mission travaille beaucoup et produit beaucoup; mais les moyens matériels lui manquent de répandre au dehors ce qu'elle produit.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Signé : MASPERO.

le domaine que de quelques curieux, ont pris, depuis soixante ans, un développement tel que, déjà, quelques esprits chagrins leur reprochent de rivaliser avec les études classiques et de détourner des littératures anciennes la plupart des jeunes gens qui ont ou croient avoir le goût de la science. Je n'ai pas la prétention de retracer ici, même à grands traits, cette histoire glorieuse, mais vous me permettrez d'examiner, l'un après l'autre, les principaux champs d'étude que l'Orient possède, et de montrer combien leur état présent rend nécessaire la création d'un véritable institut scientifique, et non plus d'une simple école d'archéologie.

Il n'est pas nécessaire de plaider, en France, la cause de l'égyptologie. C'est en France que le déchiffrement des hiéroglyphes a été fait pour la première fois; c'est en France qu'il a continué de la manière la plus certaine et la plus efficace. Après Champollion, qui brisa les sceaux du livre de pierre où était écrite la pensée égyptienne, ne pouvons-nous pas citer et Letronne, et Nestor Lhôte, et Charles Lenormant, et Prisse d'Avesnes, et Théodule Devéria, Emmanuel de Rougé, le plus grand de tous après le maître, Mariette, qui vient à peine de mourir, Chabas, le seul encore vivant des lutteurs de notre âge héroïque, sans compter les représentants des générations nouvelles, Lefébure, Grébaut, Guiyesse, Pierret, Revillout, Baillet, Loret, Bouriant? L'énumération est longue et pourtant, si nombreux qu'aient été les travailleurs, la partie déjà rentrée de la récolte n'est rien auprès de ce qui reste sur pied. Ce n'est pas à la ligne, c'est au mètre qu'il faut mesurer les inscriptions égyptiennes encore existantes sur les parois des monuments connus, et le nombre des monuments connus n'est rien lui-même auprès de ceux qu'il nous reste à tirer du sol. Mariette s'est usé vingt ans trop tôt à poursuivre seul l'im-

mense travail de relèvement dont les vice-rois d'Égypte l'avaient chargé; ce ne sera pas trop pour ses successeurs d'avoir toujours auprès d'eux des membres jeunes et actifs, qui les aident dans leur besogne, et, en même temps, se préparent à revenir en France former de nouveaux élèves. L'égyptologie est une des branches d'études où la France n'a eu aucune défaillance. La création du nouvel institut confirmerait sa supériorité et en assurerait la durée.

Jusqu'à présent, l'étude de l'hébreu, du phénicien et des idiomes parlés jadis dans la Syrie du Nord a été presque exclusivement une étude de cabinet; l'hébreu surtout est resté le domaine du grammairien et du théologien. Dans ces derniers temps seulement, les Anglais et les Allemands, suivis de quelques rares Français, se sont mis à étudier les pays au milieu desquels s'est déroulée l'histoire du peuple juif : encore l'ont-ils fait plus en géographes qu'en archéologues. MM. Renan et Clermont-Ganneau ont prouvé pourtant qu'on pouvait faire sortir des richesses inattendues de ce sol si pauvre en apparence, et personne ne doute plus aujourd'hui qu'il n'y ait, à Jérusalem et dans dans la Samaritaine, comme au pays de Moab ou des Philistins, comme en Phénicie, de nombreuses inscriptions contemporaines des événements racontés par la Bible. On voit quel rôle pourraient jouer, dans ces régions à peu près vierges encore, les membres d'un institut établi en Orient, et quel honneur reviendrait à la France d'explorations dirigées avec soin. Rechercher les souvenirs de la royauté israélite, compléter sur la côte phénicienne l'œuvre de Renan et dans la Damascène celle de Waddington, relever dans le bassin de l'Oronte les inscriptions encore inexpliquées des anciens Hittites, fouiller Hamath et Carchémis, l'œuvre est tout ensemble utile et glorieuse, mais de longue durée. Des missions passagères, même

largement rétribuées, suffiraient à peine à l'ébaucher; une mission permanente, dont les membres se renouvelleraient d'année en année, viendrait aisément à bout de l'accomplir.

Il n'est pas facile de parcourir le bassin du Tigre et du bas Euphrate. Sans parler des distances, l'absence de colonies européennes, les troubles qui agitent sans cesse les pays à traverser, les instincts pillards des habitants, l'impuissance du Gouvernement turc à maintenir la sûreté des routes, font courir aux voyageurs des dangers perpétuels. Là pourtant, c'est encore à la France que la science doit d'avoir vu s'ouvrir de nouveaux champs d'étude. C'est Botta à Mossoul, Place à Babylone, qui ont attiré l'attention du monde moderne sur les ruines de l'Assyrie et de la Chaldée. Depuis, l'Angleterre nous a supplantés dans ces domaines; et, si nous pouvons citer des noms comme ceux de Lenormant, de Menant, d'Oppert parmi les déchiffreurs d'inscriptions, il nous faut descendre jusqu'à l'année dernière, pour trouver dans M. de Sarzec un émule heureux de Botta. L'assyriologue de cabinet ne nous manque pas; l'assyriologue errant, en quête de documents inédits, nous fait défaut. Le British Museum s'enrichit chaque jour, tandis que le Louvre, son aîné, demeure stationnaire ou ne grandit qu'à de longs intervalles. Ne serait-il pas temps de remédier à cette infériorité?

Voilà pour le passé. Mais le présent est là qui nous réclame, et l'Orient musulman ne mérite pas moins notre attention que l'Orient d'autrefois. Quelque jugement qu'on porte sur la civilisation, sur l'art, sur la littérature des peuples de religion musulmane, cette civilisation, cet art, cette littérature ont joué dans le monde un trop grand rôle pour qu'on ait le droit d'en négliger l'étude. Les œuvres des écrivains arabes, persans et turcs ont attiré et attirent encore la curiosité de nombreux érudits; mais l'architecture, la céramique, la numismatique,

les arts décoratifs n'ont guère été étudiés jusqu'à présent que par des savants amateurs, chez qui l'imagination et l'engouement étouffent d'ordinaire le sens critique. On admire et on développe son admiration en belles phrases, mais on relève fort peu de monuments, et les dessins qu'on en publie sont plus remarquables par l'inexactitude pittoresque que par la rigueur scientifique. Il convient pourtant de se hâter, si l'on veut se faire une idée de l'architecture orientale autrement que par des relations de voyage. Les mosquées et les palais disparaissent, sans même laisser de ruines: Bagdad n'est plus qu'un souvenir, le Caire se démolit maison à maison, mosquée à mosquée, Damas est menacée de perdre les débris qui lui restent de son ancienne splendeur. De même pour les mœurs, qui s'assimilent de plus en plus aux mœurs européennes; de même pour les dialectes, qui s'appauvrissent et disparaissent; de même pour les manuscrits, qui périssent et que l'on ne recopie plus, sans pour cela les imprimer.

Je ne parle ni de l'Inde, ni de la Chine, elles sont trop loin encore; mais l'Arabie, mais l'Abyssinie, mais la Nubie, sont à peine connues. Quoi qu'on en ait dit, nous ne manquons pas en France d'hommes jeunes et résolus qui accepteraient avec joie l'occasion d'aller dans ces contrées lointaines, et d'y rester tout le temps nécessaire à les explorer.

La création d'une école d'égyptologie nous aurait laissé vingt autres écoles à créer en Assyrie, en Arabie, dans toutes les régions de l'Orient : c'est pour cela que l'on a pensé tout d'abord à fonder une école d'archéologie orientale. Aujourd'hui, je suis convaincu qu'une école d'archéologie orientale ne suffirait pas; il nous faut, pour la tâche que nous nous sommes assignée, des écoliers sans doute, mais aussi plus que des écoliers.

Si, en effet, nous ne voulions que fonder une école ordi-

naire, analogue aux Écoles d'Athènes et de Rome, nous nous heurterions sur-le-champ à un genre de difficulté qu'on n'a point rencontré lorsque l'on a fondé ces deux écoles. Le recrutement ne se fait pas d'une manière aussi régulière pour l'archéologie orientale que pour l'archéologie classique. Cela tient à plusieurs raisons. En premier lieu, les élèves de l'École normale, de l'École des chartes, de l'École des hautes études ne vont à Athènes ou à Rome qu'avec l'assurance de trouver, après leurs années de voyage, une place dans l'Université ou dans les différents services qui relèvent de l'instruction publique, archives, musées, bibliothèques. Ils ont suivi régulièrement les cours des collèges, ont des grades, des diplômes qui leur donnent droit à des postes toujours honorables. Il n'en est pas de même des orientalistes. La mission du Caire a déjà possédé, par hasard, deux membres universitaires : M. Maspero, qui est docteur, et M. Dulac, qui est licencié ès lettres; mais M. Lefébure n'est que bachelier, et servait dans l'administration des postes avant d'être envoyé à Lyon; M. Bouriant, bachelier ès lettres, a passé cinq ans dans l'infanterie de marine; M. Loret, également bachelier, est un élève distingué du Conservatoire de musique. La conférence d'égyptologie de l'École des hautes études n'a eu, pendant longtemps, pour auditeurs que ces deux messieurs, un ouvrier compositeur, employé à l'Imprimerie nationale, un peintre et un abbé. On ne se met pas d'ordinaire aux études orientales, comme on se met aux études classiques, pour en faire un métier; on y est poussé par une curiosité d'esprit, par une vocation qui se passe souvent de l'éducation universitaire. Il y en aura toujours beaucoup parmi les orientalistes qu'on ne pourra pas introduire d'une manière régulière dans les cadres de l'enseignement public, et qui, pourtant, demanderont à être envoyés au Caire pour s'y per-

fectionner dans leurs études. Faudra-t-il les écarter sous prétexte qu'à leur retour d'Orient, on ne saura plus que faire d'eux et de leur science?

Ce n'est pas tout. Au lieu qu'on se livre aux études classiques dès l'enfance et qu'on peut être, à vingt ans, helléniste ou latiniste d'avenir, on ne commence d'ordinaire à étudier les langues et les monuments de l'Orient que vers vingt ans ou après vingt ans passés. Prenez les égyptologues vivants. Si MM. Loret et Maspero ont commencé leurs études à quatorze ans, par l'effet d'une vocation irrésistible, le plus grand nombre ne s'est mis au travail que beaucoup plus tard : M. Grebaut à vingt-trois ans, MM. Lefébure et Pierret vers vingt-six ou vingt-sept ans, M. Bouriant vers vingt-cinq ans, et il en est de même pour la plupart des sémitisants. Songez qu'il faut bien trois ou quatre ans au moins pour arriver à se rendre maître de la grammaire et du déchiffrement des manuscrits, et vous verrez que beaucoup de savants recommandables ne pourront aller en Égypte qu'aux approches de la trentième année, et n'en sortiront que passé trente ans; que d'autres, encore plus vieux, ne voudront pas se retrouver élèves à un âge où ils seraient maîtres, s'ils s'étaient livrés à un autre genre d'études. Faudra-t-il priver la science du secours de ceux-là, et leur refuser les moyens d'aller compléter en Orient l'éducation archéologique qu'ils se seront donnée à eux-mêmes?

Évidemment, pour assurer le recrutement de la mission, il y a lieu de tenir compte et des orientalistes qui, n'ayant pas reçu l'éducation classique, ne pourraient pas être placés au retour d'Égypte, et de ceux qui, par suite de leur âge, ne peuvent plus être considérés ni traités comme on fait des élèves des écoles d'Athènes et de Rome. Ces derniers surtout me paraissent représenter une force qu'il serait presque coupable

de laisser perdre. Le domaine des études orientales, tel que je l'ai délimité, renferme, en effet, des provinces qu'on ne saurait confier prudemment à un simple élève, si brillant fût-il. Il y a danger à visiter l'Assyrie, la Perse, l'Arabie, l'Abyssinie; et pas un directeur d'école ne voudra risquer un élève dans ces régions périlleuses. Ce sont de ces entreprises que l'on se commande à soi-même, mais où l'on n'aventure personne, à moins de nécessité, et il n'y a jamais nécessité à jouer la vie d'un homme contre un enjeu scientifique. On ne désigne pas des savants pour un service de ce genre, il faut qu'ils se désignent eux-mêmes, et, pour qu'ils se désignent eux-mêmes, il faut qu'ils soient et plus âgés et surtout plus indépendants que de simples élèves.

Enfin, des considérations diverses ne nous permettent pas, pour le moment, de recevoir comme élèves des membres de l'École des beaux-arts. Rien, dans l'enseignement de cette école, ne prépare les jeunes artistes à étudier et à comprendre les formes diverses d'art qui se sont développées en Orient : l'étude des arts classiques absorbe tout leur temps à bon droit. Un recrutement régulier serait impossible pour une école orientale où l'on désirerait admettre des artistes parmi les élèves; mais, en art comme en science, il y a des vocations individuelles, et c'est aux architectes et aux peintres qui ont la vocation de l'Orient que nous devons fournir les moyens de suivre leur penchant. Les admettre chez nous sera et leur rendre service et nous rendre service à nous-mêmes; si nous leur donnons l'hospitalité, ils relèveront pour nous les monuments, dresseront le plan des édifices, rendront l'aspect pittoresque des ruines. N'étant pas maîtres de les recevoir comme élèves, à quel titre pourrons-nous les recevoir?

Il y a lieu, à mon avis, et si vous me permettez d'exposer en

détail mon opinion, d'établir dans l'Institut archéologique du Caire deux catégories distinctes : des élèves et des pensionnaires :

1° Les élèves seront recrutés parmi les jeunes gens ayant suivi les cours de nos grandes écoles d'orientalisme : l'École des hautes études, l'École des langues orientales, le Collège de France, et en ayant obtenu les diplômes ou certificats nécessaires. Je crois même qu'il ne sera pas mauvais d'exiger d'eux le diplôme de l'une des licences ès lettres. Grâce à ces précautions, on pourra toujours, au sortir de l'école, leur assurer une place, soit dans l'enseignement classique des collèges et des Facultés pour l'histoire ou l'archéologie, soit dans les bibliothèques publiques pour la conservation des manuscrits orientaux, soit dans les musées, soit enfin dans les carrières diplomatiques qui nécessitent la connaissance des idiomes de l'Orient.

Je pense qu'on peut, dès à présent, assimiler ces élèves aux élèves ou membres des Écoles d'Athènes et de Rome pour les conditions d'âge et de traitement, c'est-à-dire fixer la limite d'âge à trente ans et le traitement à 300 francs par mois, soit 3,600 francs par an, plus les frais de voyage.

Quant au nombre des élèves, il n'est pas nécessaire qu'il soit jamais très considérable. Outre que les places à donner au retour ne pourront être bien nombreuses, les vocations réelles ne sont pas multipliées dans le domaine de l'orientalisme, et, parmi le petit nombre de jeunes gens qui ont suivi les cours d'égyptien et l'École des hautes études, je n'ai guère reconnu, depuis douze ans, que cinq égyptologues sérieux. Il me semble donc qu'en réglant le nombre des élèves à six pour les deux sections, on satisfera largement à toutes les exi-

gences de la science. Ce nombre pourra être réparti comme il suit :

Trois élèves dans la section d'égyptologie,

Trois dans la section des langues orientales autres que l'égyptien.

Les élèves ou membres de l'Institut d'archéologie orientale seront astreints aux mêmes règles disciplinaires et aux mêmes travaux que les élèves des Écoles d'Athènes et de Rome, et devront présenter annuellement des mémoires dont les sujets leur seront indiqués d'avance.

Les travaux faits, il faudra les publier. Je crois qu'il y aurait avantage à mettre dans l'Institut même une imprimerie. Le personnel n'en sera pas nombreux; un des compositeurs de l'Imprimerie nationale, aidé de deux ou trois ouvriers recrutés au Caire, suffirait pendant longtemps. Si l'on pouvait obtenir de l'Imprimerie nationale des fontes de caractères égyptiens, assyriens, arabes, hébreux, éthiopiens et phéniciens, l'imprimerie nouvelle serait à même de faire face à tous les besoins.

Je n'ai pas à insister ici sur l'utilité que pourrait avoir, pour la France, la possession au Caire d'une imprimerie dont elle serait maîtresse absolue. Le budget de cette imprimerie serait d'ailleurs bientôt fait :

Directeur-compositeur	4,000f
2 ouvriers	4,000
2 tireurs	4,000
1 brocheur-plieur	1,800

Ce personnel suffirait jusqu'à nouvel ordre.

Deux presses à bras seraient nécessaires; mais il serait facile de se les procurer à bon compte. Nous avons dans M. Ceugney, ancien élève de l'École des hautes études, correcteur à l'Impri-

merie nationale, l'homme qui convient à la place. C'est un savant, qui sait composer et qui a composé pendant plusieurs années en se servant des différents types orientaux. Il est donc propre à ce triple rôle de directeur, de compositeur et de correcteur que nous exigeons du chef de notre imprimerie.

2° Les pensionnaires se recruteront parmi les artistes que leur vocation amène en Orient et parmi les orientalistes trop âgés pour se plier au rôle d'élèves, ou parmi ceux qui, après avoir donné des preuves sérieuses de leur valeur personnelle, n'auraient aucun des diplômes et certificats nécessaires aux élèves. Peut-être pourrait-on supprimer cette dernière catégorie et se borner à dire que, passé trente ans, on n'admettra plus que des pensionnaires.

Les pensionnaires, dont le nombre ne devra pas dépasser six, toucheront un traitement de 6,000 francs par an. Ils seront logés à l'école, mais non soumis aux règles disciplinaires des élèves. Leur séjour ne pourra pas y durer moins d'un an, ni plus de cinq ans. A leur départ pour l'Orient, ils devront indiquer la nature des travaux qu'ils comptent faire, et, si ces travaux entraînent des dépenses considérables, ils pourront obtenir, comme les savants qu'on envoie directement de France, une somme dont l'importance sera déterminée par la Commission des missions. Ils devront, à leur retour, présenter au Gouvernement, qui se chargera de les publier s'il y a lieu, les résultats de leurs travaux, ou un rapport détaillé où ils énuméreront les matériaux qu'ils auraient recueillis et indiqueront l'usage qu'ils en comptent faire.

Ils n'auront droit d'ailleurs à aucune place. Sans doute, le Gouvernement ne voudra pas laisser échapper l'occasion d'utiliser ceux d'entre eux qui auraient fait preuve de capacité,

Mais, en leur donnant les moyens d'aller étudier sur place, à demeure, les peuples et les monuments auxquels ils s'intéressent, il ne prendrait pas envers eux plus d'engagements qu'il n'en prend envers les savants à qui il confie chaque jour des missions temporaires.

Je crois qu'il sera utile, en plus, de donner l'hospitalité à des savants étrangers et aux savants nationaux qui se trouveront au Caire, ainsi qu'aux élèves des Écoles d'Athènes ou de Rome que leurs études attireraient en Égypte, voire aux architectes de l'Académie des beaux-arts de Rome, qui pourraient être autorisés à aller en Égypte pendant leur dernière année. Bien entendu, ces hôtes n'auront droit qu'au logement et ne recevront aucun traitement.

Outre les élèves et les pensionnaires, l'Institut aura deux chefs de section. Ces chefs de section seront nommés pour neuf ans. Ils auront un traitement de 12,000 francs par an et seront, comme les élèves, logés à l'école. L'un d'entre eux sera directeur, au choix du ministre, et recevra de ce chef une indemnité pour frais de représentation.

Du reste, les droits et devoirs des chefs de section seront identiques aux droits et devoirs des directeurs des Écoles d'Athènes et de Rome.

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET GENS DE SERVICE DE LA MISSION FRANÇAISE.

Je n'offenserai personne en disant que les orientalistes ne sont pas ordinairement de grands administrateurs. Il convient donc d'adjoindre aux chefs de section un commis d'administration, une sorte d'agent comptable, qui réglera la dépense et fera les fonctions de caissier.

Le personnel domestique de l'école agrandie se composera au bas mot de :

1 ou 2 concierges, selon la grandeur de l'édifice, à 30 francs l'un par mois	30 ou 60^f
4 domestiques à 40 francs l'un	160
Une lingère européenne	800
Et peut-être une blanchisseuse.	

En résumé, on peut établir le budget comme il suit :

DÉPENSES ORDINAIRES.

2 directeurs à 12,000 francs	24,000^f
6 pensionnaires à 6,000 francs	36,000
6 élèves à 3,600 francs	21,600
1 agent comptable	6,000
2 concierges surveillants	1,440
4 domestiques	1,920
Une lingère européenne	800
Service de l'imprimerie. (Personnel et matériel.)	24,000
Indemnités aux membres pour frais de départ et de retour	18,000
Entretien de mobilier	5,000
Bibliothèque	5,000
Frais de représentation	3,000
Médecin, pharmacien, etc	2,500
Entretien de la maison d'école	12,000
TOTAL	161,260

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

MASPERO.

RAPPORT DE M. ERNEST RENAN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES VOYAGES ET MISSIONS SCIENTIFIQUES.

Paris, le 6 décembre 1881.

La fondation d'une école française au Caire ne peut qu'être fort utile au progrès des études orientales et à l'exploration de l'Orient. Les études classiques ont les écoles d'Athènes et de Rome. Or les études orientales ont certainement plus besoin d'un pareil institut que les études classiques. Il est plus nécessaire à l'orientaliste d'avoir vu l'Orient qu'il ne l'est à l'humaniste d'avoir vu la Grèce et Rome. J'ajoute que les fouilles en Orient peuvent réserver plus de surprises qu'en Italie et en Grèce. Dans ces deux derniers pays, les savants et les gouvernements indigènes prennent une part active au travail archéologique. En Orient, au contraire, ce travail est livré tout entier à l'émulation libre des nations civilisées.

Le plan tracé par M. Maspero est ce qu'on devait attendre d'un esprit aussi étendu et aussi judicieux. Le Caire est le point indiqué comme centre, non seulement des études égyptologiques, mais des études relatives à la Syrie, à l'Arabie, à l'Abyssinie et à toutes les régions du nord-est de l'Afrique. Une sorte de grand khan scientifique, avec une riche bibliothèque, établi au Caire serait, pour l'étude de tous ces pays, un secours inappréciable. Jérusalem est une ville d'un caractère trop particulier, Beyrouth n'a pas assez d'importance scienti-

fique, Damas offre un intérêt trop restreint pour qu'on y pût songer. Le Caire a l'avantage d'être le centre naturel de la branche la plus féconde de l'archéologie orientale, et de pouvoir servir de quartier général aux autres branches de recherches. La Syrie offre un champ immense d'explorations. Dans le nord de l'Arabie, dans l'Iémen et le Hadramaut, tout est à faire. Une exploration de l'oasis d'Ammon, si l'on savait saisir le moment favorable pour l'effectuer, donnerait sans doute des résultats inattendus. Enfin le séjour du Caire serait très utile, au moins pendant un an, aux jeunes gens qui ont suivi les cours de l'École des langues orientales à Paris. La grammaire arabe ne peut bien s'apprendre que dans les grandes écoles européennes, mais l'usage pratique ne peut complètement s'acquérir qu'en pays oriental. Les jeunes élèves drogmans trouveraient dans les mosquées du Caire des hommes qui, sans avoir grand'chose à leur apprendre, les introduiraient dans les habitudes de la pensée orientale et du parlé musulman. Pour les travaux de philologie et d'érudition sur la littérature arabe, il ne faudrait pas se faire d'illusions. De tels travaux se feront toujours bien mieux à Paris, à Londres, à Leyde, à Berlin, qu'au Caire ou à Damas. Les bibliothèques arabes de Syrie et d'Égypte réunies ne valent pas, pour le genre de manuscrits qui nous intéresse, les grandes collections européennes. Il n'y a plus guère de découvertes à y faire pour l'histoire, la philosophie, la poésie, la science, la littérature. Les plus savants parmi les habitués des mosquées n'ont rien à apprendre à celui qui a eu pour maîtres nos grands arabisants de Paris, de Leyde, de Leipzig. Pour l'érudition, en particulier, la bibliothèque de l'École, quelque riche qu'on la suppose, ne fournira jamais les ressources de notre Bibliothèque nationale, du Musée Britannique, de la bibliothèque de l'Université de Gœttingue. Mais, je le

répète, quelque abaissées que soient les études dans l'Orient musulman, un orientaliste a toujours profit à être quelque temps en rapport avec les derniers représentants dégénérés des littératures dont il fait sa spécialité.

M. Maspero a très bien vu que l'École du Caire, embrassant les objets les plus divers, devrait aussi présenter des cadres divers et assez flexibles pour se prêter à toutes les nécessités. Le mot d'*école* pouvant prêter à des malentendus, M. Maspero y préférerait celui d'*Institut*, qui aurait peut-être aussi l'inconvénient de donner lieu à des confusions avec l'Institut égyptien, établissement khédivial qui fleurit depuis plusieurs années et compte un grand nombre de volumes de mémoires. La situation des membres de l'École devra être diverse sous le rapport pécuniaire, selon l'âge, la position, les travaux.

Je crois cependant que la distinction permanente de *pensionnaires* à 6,000 francs et d'*élèves* à 3,600 francs sera difficile à maintenir. Le titre générique de *membre*, qui a prévalu dans les Écoles de Rome et d'Athènes, me paraîtrait préférable.

Le cadre présenté par M. Maspero, à la page 18, peut paraître un peu large. Douze travailleurs en permanence au Caire, c'est beaucoup. Pour maintenir ce nombre, il faudrait descendre jusqu'à des sujets médiocres ou peu doués pour les recherches, qui feraient à l'Institut le plus grand tort. Le danger, en effet, de l'École du Caire, si la pensée qui a inspiré sa fondation venait à se corrompre ou à s'affaiblir, serait d'offrir des moyens commodes de caser des non-valeurs et d'offrir des sinécures pour des sujets peu laborieux, qui en viendraient bientôt à manger à Paris l'indemnité qui leur serait allouée. Je crois qu'il faut se régler avant tout d'après les sujets qui se présentent ou que l'on a sous la main. L'admission de personnes qui verraient dans le titre de membre de l'École une sorte de

position, un gagne-pain, serait tout à fait funeste. On s'exposerait à cet inconvénient si l'on maintenait un cadre fixe.

Utile au progrès de la science, utile au pays, l'École du Caire sera aussi, j'en suis persuadé, utile à la civilisation et au progrès de la moralité en Orient.

Ce qui manque le plus en Orient, soit aux indigènes, soit aux Européens établis, c'est l'idée de la culture désintéressée. Chaque chose y est estimée d'après ce qu'elle rapporte, et chaque homme d'après l'argent qu'il gagne.

La vue d'un établissement où des hommes de grand mérite mènent une vie modeste, vouée aux travaux les plus impersonnels, et néanmoins entourés de la plus haute considération, sera une leçon excellente et un spectacle nouveau pour l'Orient. Cette leçon, il sera honorable pour la France d'avoir été la première à la donner.

Ernest RENAN.

RAPPORT DE M. XAVIER CHARMES,

DIRECTEUR DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.

Paris, le 2 janvier 1882.

Monsieur le Ministre,

En soumettant à votre examen un rapport de M. Maspero sur la fondation d'un Institut archéologique au Caire et le rapport que M. Renan a fait sur le même sujet, au nom de la Commission des voyages et missions scientifiques, je n'ai pas besoin d'appeler longuement votre attention sur l'intérêt que présenterait la réalisation d'un projet dont l'utilité est manifeste.

Il serait particulièrement superflu d'insister, après M. Maspero, sur les avantages scientifiques d'un établissement français d'archéologie au Caire. J'ajouterai cependant quelques réflexions à celles qu'a exposées le Directeur du musée de Boulaq. Il a dit fort justement que l'égyptologie était une science française, que nous pouvions la considérer à bon droit comme une de nos gloires nationales, et que ce serait, de notre part, une véritable défaillance que de la laisser dépérir entre nos mains. Or ce n'est point là un danger imaginaire. L'égyptologie a eu parmi nous un âge héroïque, inauguré par l'admirable découverte de Champollion, qui, comme tous les âges héroïques, a été suivi, sinon d'une période de décadence, — le mot serait excessif, — au moins d'une période d'hésitation et de ralentissement, presque d'un temps d'arrêt.

Les causes de cette crise des études égyptologiques sont trop

nombreuses pour que j'essaye de les énumérer ici. Sans les faire disparaître toutes, la mission archéologique du Caire les atténuerait en partie. Sous l'impulsion des découvertes de M. Mariette, l'archéologie égyptienne avait fait, en peu d'années, des progrès si surprenants, qu'il en était résulté une sorte d'éblouissement. L'imagination avait joué un grand rôle, peut-être un trop grand rôle, dans la formation d'une science où il fallait, il est vrai, presque autant deviner qu'observer. Après les premiers moments d'enthousiasme, on s'est aperçu qu'on avait été beaucoup trop vite, et qu'il fallait repasser plus lentement sur la route parcourue. Une école nouvelle s'est formée, école de grammairiens et de philologues, qui s'est surtout occupée de l'étude des textes, qui s'est appliquée aux détails avec un soin minutieux, s'interdisant les inductions hardies, les hypothèses aventureuses dans lesquelles les archéologues avaient fini par s'égarer.

Sans vouloir contester les services considérables rendus par cette école, on pouvait craindre qu'elle n'eût fini par piétiner sur place, si on ne l'avait pas mise en mesure d'étendre le champ de ses études par l'examen de nouveaux textes, et de développer son esprit d'initiative par la vue directe des manuscrits. Si légitime que fût la réaction qu'elle avait entreprise, c'était, en somme, une réaction, et l'égyptologie est une science trop nouvelle pour qu'on puisse sans danger renoncer dès aujourd'hui à la poursuivre. Depuis quelques années, M. Mariette, frappé d'une maladie cruelle, avait à peu près interrompu la série de ses belles découvertes; et, comme l'institution d'une direction des fouilles créait à son profit un monopole véritable, personne ne pouvait le suppléer dans une tâche à laquelle ses forces ne suffisaient plus.

C'est alors qu'a été fondé l'Institut archéologique du Caire.

Placé sous la direction du plus éminent de nos égyptologues, M. Maspero, il a été établi en Égypte, pour recueillir la mission que la mort de M. Mariette allait laisser vacante. Ses débuts ont été singulièrement féconds. Quelques mois avant sa mort, M. Mariette, dans un dernier élan d'énergie, avait fait, sur le terrain même de ses premiers succès, à Memphis, une découverte digne d'être placée à côté de celle du Sérapéum. Le Gouvernement égyptien lui ayant confié la suite de l'œuvre de M. Mariette, M. Maspero a eu la bonne fortune de mettre immédiatement la main sur une série de momies royales et sur une collection d'objets funéraires d'un intérêt tel que l'on peut dire, sans exagération, que jamais découverte de ce genre n'avait encore été faite en Égypte.

Ainsi donc, dès son origine, la mission scientifique française s'est trouvée en présence de textes et de monuments de premier ordre. Il y a lieu d'espérer que l'instinct archéologique, qui sommeillait quelque peu dans notre jeune école, se réveillera au contact d'un pays où chaque jour, presque chaque heure, amène d'aussi étonnantes découvertes. Des vocations se formeront et se développeront. En même temps on n'a pas à craindre que nos jeunes égyptologues se laissent égarer par leur imagination, et brisent les freins qu'une méthode plus sévère a imposés depuis quelques années à l'égyptologie. Sous la prudente direction de M. Maspero, l'étude grammaticale des textes, l'examen minutieux des manuscrits, ne seront jamais délaissés; mais, en Égypte, on ne s'y renfermera pas exclusivement, comme on était tenté de le faire en France, et l'égyptologie française retrouvera son ancien élan, sans rien perdre de sa vigueur et de sa précision nouvelles.

Il est certain, Monsieur le Ministre, que la seconde section de l'Institut archéologique du Caire pourrait, à quelques

égards, être mieux placée ailleurs qu'en Égypte. S'il était facile de créer des écoles sur la côte de la Phénicie, dans la Damascène, en Arabie, sur le golfe Persique, c'est là sans doute qu'on devrait établir les nouveaux centres d'études, qui ne peuvent, pour le moment, être fixés qu'au Caire. Il est inutile d'insister sur l'impossibilité matérielle et politique que présenteraient de pareilles entreprises. Ce qu'il faut assurer avant tout à nos savants, c'est la sécurité personnelle, et si cette sécurité est à peu près complète en Égypte, il est bien clair qu'il n'en serait pas de même ailleurs. Tout ce que nous pouvons faire est, par conséquent, de rapprocher les personnes qui s'occupent d'études archéologiques persanes et sémitiques du champ même de ces études. Ce résultat est d'ailleurs considérable; car il y a, et il y a eu toujours en Orient, une sorte d'unité supérieure qui subsiste à travers les divisions particulières de la géographie et de l'histoire. Dans le passé, les grandes civilisations orientales ont agi constamment les unes sur les autres, en sorte qu'il n'est pas indifférent d'être au centre de l'une d'entre elles pour les mieux comprendre toutes. Il en est de même dans le présent, où l'islamisme crée un lien commun au monde oriental tout entier. Au point de vue des mœurs, des habitudes à contracter, de la connaissance des hommes, de l'art de surmonter les difficultés, nécessaires à tout voyageur, il n'est point indifférent non plus de vivre au milieu des Orientaux, d'apprendre à les connaître et de s'exercer à les manier.

Rien de plus facile, au reste, que de partir du Caire pour visiter la Syrie proprement dite, où, comme le remarque M. Maspero, il reste encore tant à faire, même après MM. Renan et Clermont-Ganneau. Cette année, un de nos élèves, M. Dulac, qui s'est consacré aux études arabisantes, a été passer les mois

les plus chauds de l'été dans le Liban, et, bien qu'insuffisamment préparé par un séjour très court dans notre excellente École des langues orientales vivantes, il a fait des observations d'un véritable intérêt sur divers dialectes arabes. Il faut espérer que, plus tard, la mission archéologique du Caire sera, en quelque sorte, un poste avancé d'où nos savants partiront pour les bassins du Tigre et de l'Euphrate, pour la Damascène, pour l'Arabie, pour toutes ces contrées où la science moderne vient à peine de mettre le pied, et où elle a de si vastes espaces à parcourir encore.

J'ai souvent éprouvé, dans la direction du service des Missions, combien il était fâcheux qu'il n'existât aucune connexité d'efforts entre les divers missionnaires chargés d'étudier une série particulière de contrées, et combien il serait à désirer qu'on pût réunir et coordonner, au moyen d'un centre d'action commun, les résultats d'entreprises qui sont menées trop souvent à part les unes des autres, sans aucune inspiration générale, au gré des fantaisies individuelles. Peut-être nos écoles étrangères devront-elles un jour servir toutes de lien aux travaux particuliers qui se feront dans les régions où elles sont placées. Il y aurait certainement intérêt à rattacher par un lien quelconque à notre École d'Athènes les missions en Asie Mineure, dans la presqu'île des Balkans, dans le monde grec ou byzantin. Pour les études d'archéologie latine que nous allons entreprendre en Tunisie, le concours de l'École de Rome nous serait assurément précieux, et ce serait un tort de vouloir nous passer d'elle. Nos écoles étrangères ne sont-elles pas, en effet, à bien des égards, des missions permanentes au dehors? Sans doute elles servent à recruter l'élite du personnel de notre enseignement; mais leur vrai rôle est de faire des savants et d'aider aux grandes découvertes de l'archéologie et de la

philologie modernes. C'est pour cela qu'elles ont un budget de fouilles et qu'elles se tiennent en rapport avec l'Institut. L'expérience plus large, que nous tentons au Caire, d'un Institut où l'école et la mission seraient rapprochées, semble devoir être heureuse. M. Maspero a fait ressortir dans son rapport combien le terrain de l'Orient était favorable à cette entreprise.

Il est encore un point sur lequel il semble important, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention d'une manière spéciale. La seconde section de l'Institut du Caire n'est représentée, pour le moment, que par un seul membre, un arabisant, M. Dulac. En effet, avant même de tenter d'envoyer en Orient des hébraïsants, des assyriologues, etc..., il fallait y envoyer des personnes adonnées à l'étude de l'arabe. Il en est de l'arabe comme de l'égyptologie ; c'est nous qui avons eu l'honneur d'en introduire l'étude en Europe au XIXe siècle. C'est Sylvestre de Sacy qui, le premier, l'a mis en vogue avec un véritable génie philologique. L'école arabisante allemande actuelle est composée de ses élèves. Mais, après avoir si bien commencé, nous avons eu le tort grave de nous laisser distancer par d'autres, et aujourd'hui l'Allemagne nous a dépassés. Il n'est que temps de nous remettre en route. Sans parler de l'intérêt scientifique que présente l'arabe, la plus parfaite des langues sémitiques, celle sans laquelle il est impossible de connaître bien toutes les autres, l'arabe a aujourd'hui pour nous un intérêt politique tellement considérable que ce serait, de notre part, une faute capitale de le négliger plus longtemps. La conquête de l'Algérie, la prise de possession de la Tunisie, notre protectorat séculaire sur les populations catholiques de la Syrie, notre action financière et administrative en Égypte, font de nous, s'il est permis de parler ainsi, la première puissance arabe de l'Europe et peut-être du monde, car la Turquie n'exerce qu'un pouvoir nominal sur la

plus grande partie des pays arabes, tandis que nous gouvernons, de la manière la plus effective, l'Algérie et la Tunisie. Il est donc nécessaire que nous nous appliquions à former une école d'administrateurs arabes possédant non seulement l'arabe vulgaire, qui sert pour le langage journalier, mais encore l'arabe littéraire, qui est en usage dans la presse, dans l'administration, dans les débats politiques, et sans la connaissance duquel on n'exerce qu'une influence très faible sur une race qui ne met rien au-dessus de l'art de bien dire, et qui regarde les délicatesses du Coran comme la meilleure preuve de son origine surnaturelle.

C'est pour cela que le Caire est bien mieux placé qu'Alger, par exemple, pour la fondation d'une école d'arabisants. S'il s'agissait seulement de l'arabe vulgaire, Alger vaudrait le Caire; mais le dialecte des villes en Algérie est singulièrement corrompu, et il n'y a dans ce pays aucune grande institution scientifique qui ait conservé les meilleures traditions de la philosophie, de l'art et de la langue arabes. Il faut aller vivre parmi les Bédouins pour retrouver cette langue dans toute sa pureté, et l'on comprend sans peine qu'on ne puisse imposer à personne une méthode d'études aussi pénible. A mesure qu'on se rapproche de l'Arabie, le langage devient moins mauvais, celui de l'Égypte est très supérieur à celui de l'Algérie; toutefois, il est loin de la perfection. Mais le Caire a le grand avantage de posséder la mosquée d'El-Azar, la plus grande université musulmane de l'Orient. De plus, la bibliothèque de la ville est une mine de manuscrits précieux. Je ne parle pas des innombrables inscriptions qui courent sur les merveilleux monuments du Caire, quoiqu'elles présentent toutes un grand intérêt philologique, ni de ces monuments eux-mêmes, qui sont bien faits cependant pour développer, chez ceux qui les observent, la

connaissance de la civilisation arabe depuis ses origines jusqu'à son apogée, et depuis son apogée jusqu'à son déclin. Ce n'est pas tout : le Caire est un des grands centres commerciaux et politiques de l'Orient. Tandis qu'à Alger nos arabisants n'ont aucun moyen de sortir du cercle de l'arabe, tout les invite, au Caire, à étudier le turc, le persan, les principaux dialectes orientaux. Le turc est en Égyte la langue de la classe dirigeante; une grande partie du commerce indigène est entre les mains des Persans, dont la colonie est fort nombreuse. A la mosquée d'El-Azar, toutes les provinces de l'islamisme sont représentées par des hommes dont la fréquentation peut être d'une très grande utilité pour des jeunes gens hardis doués d'un esprit curieux.

Un jour viendra sans doute où l'arabe prendra dans notre enseignement supérieur une place plus importante. Déjà plusieurs de nos facultés ont des chaires d'arabe. Ne devrait-il pas y en avoir, sinon dans toutes, du moins dans celles du Midi? Si nous remontons dans notre histoire, c'est nous qui avons sauvé l'Europe de l'invasion arabe; mais nos contrées méridionales sont restées longtemps couvertes de l'inondation à laquelle nous avions opposé une si forte digue, et l'on en retrouve encore chez elles des traces profondes. Reprenant, après tant de siècles, l'œuvre féconde du passé, nous avons, à notre tour, envahi les pays arabes, et ce ne sera pas l'une des moindres gloires de notre époque d'avoir détruit ces États, si bien nommés barbaresques, où la civilisation arabe expirait dans la plus sauvage anarchie. Mais notre œuvre militaire doit être suivie d'une œuvre politique, administrative, scientifique. Héritiers des Arabes, c'est à nous de chercher dans leur histoire ce qu'ils ont fait de grand et ce qui mérite de durer; c'est à nous de rajeunir leur art oublié, d'étudier à fond leur langue, de

mettre en lumière leur poésie, leur littérature, leurs découvertes morales et scientifiques. Un grand nombre de travaux individuels d'un mérite éminent ont commencé cette œuvre si vaste. Il s'agit de lui donner l'unité qui lui manque par la création d'un centre d'études orientales, où l'arabe prendra la large place qui lui convient.

Telle est, Monsieur le Ministre, la pensée qui a amené la Commission des voyages scientifiques à vous proposer de rendre permanente la Mission archéologique du Caire. Elle a étudié avec un grand soin le projet de M. Maspero; elle a prié l'un de ses membres, M. Renan, de vouloir bien l'examiner plus minutieusement encore; et, après avoir écouté et discuté les observations de M. Renan avec l'extrême intérêt que ses réflexions sur un pareil sujet devaient inspirer, la Commission a arrêté un plan, peu différent, au reste, de celui de M. Maspero, et dont il me reste à exposer les détails spéciaux.

Trois points du projet primitif : le nom d'Institut donné à notre établissement archéologique, la double dénomination de ses membres et leur distinction en pensionnaires et élèves, enfin le nombre même de ces membres, ont particulièrement attiré l'attention du rapporteur.

Il n'en est pas en Égypte comme en France, où le titre d'institut est réservé à un seul corps et ne peut être pris par aucune autre association; mais si nous sommes libres de donner ce titre à notre Mission permanente, M. Renan trouve qu'il ne serait pas heureux d'user de cette liberté; car nous pourrions amener ainsi des confusions fréquentes entre une création française toute nouvelle et l'Institut égyptien, établi au Caire depuis déjà assez longtemps. La Commission n'a pas paru se

préoccuper beaucoup de cette difficulté. Peut-être cependant serait-il à propos de l'éviter, en conservant la dénomination de *Mission archéologique*, la première et la plus simple.

M. Renan a insisté davantage sur ses autres critiques, et la Commission en a été aussi plus frappée. Elle a pensé, avec son rapporteur, qu'il ne fallait pas établir de catégories différentes parmi les membres de l'Institut du Caire, qui ne devaient être distingués que par leur âge, leurs antécédents scientifiques et leur mérite; et elle a témoigné le désir de voir réduire de douze à huit le nombre des savants envoyés en Égypte.

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir quels sérieux inconvénients il y aurait, aussi bien pour notre influence en Orient que pour nos intérêts scientifiques, à placer au Caire de simples amateurs d'égyptologie, et surtout des arabisants médiocres. Or il ne paraît pas possible, avant quelques années du moins, de trouver plus de huit personnes suffisamment préparées à accomplir l'œuvre délicate qu'il s'agit de leur confier. Bien qu'on ne doive prendre aucun engagement à leur égard, il faut, d'ailleurs, se préoccuper de l'avenir des jeunes savants que leurs études auraient ainsi retenus pendant plusieurs années à l'étranger. Il est sage de n'en envoyer en Égypte qu'en proportion des postes qu'on pourra leur offrir à leur retour, c'est-à-dire qu'un nombre très restreint.

Après avoir mûrement discuté ces questions, la Commission des missions s'est déterminée à vous proposer, Monsieur le Ministre, une manière de procéder qui semble répondre à toutes les préoccupations qu'elle avait conçues. Les personnes désireuses d'être reçues à la mission française du Caire seraient soumises à un examen. Parmi les candidats sortis avec succès de cette épreuve, la Commission des missions désignerait ceux qui lui paraîtraient les plus dignes, et elle

proposerait leur nomination au Ministre. Elle indiquerait, dans sa présentation le traitement qu'il serait opportun de donner à chaque candidat, traitement qui doit varier de 3,000 francs à 6,000 francs, suivant l'âge, la situation personnelle, etc. Une fois agréés par le Ministre, les candidats envoyés au Caire seraient tenus, comme les élèves d'Athènes et de Rome, de présenter tous les ans à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le résultat de leurs travaux. Si vous accueilliez ces propositions, Monsieur le Ministre, les chiffres compris dans les paragraphes 2 et 3 du budget dressé par M. Maspero seraient sérieusement diminués. Ils devraient être réunis en une seule somme de 40,000 francs. Dans le cas où l'insuffisance de personnel laisserait libre une partie de cette somme, on pourrait l'affecter au service ordinaire des missions, suivant la proposition qui vous en serait faite par la Commission. Ainsi disparaîtraient toutes les craintes exprimées dans la Commission, soit à propos du personnel qui doit occuper l'Institut du Caire, soit sur la gestion des fonds qui lui seront alloués.

Deux autres objections ont été adressées au plan de M. Maspero, qu'il est utile de signaler ici. La création d'un agent comptable n'a pas paru bien nécessaire, et le rapprochement de deux directeurs semble devoir créer des difficultés. On a fait remarquer avec raison que, ni à Athènes, ni à Rome, nous n'avions de secrétaire comptable, et que le maniement des fonds d'un budget aussi minime et aussi peu compliqué que celui de nos missions permanentes à l'étranger ne justifiait pas la création de pareilles fonctions. Le paragraphe 4 du projet de M. Maspero peut donc être supprimé.

Quant aux directeurs, dont M. Maspero a parlé dans son

rapport, leur situation ne saurait être identique, puisque à l'un d'eux doit incomber spécialement la charge de représenter l'école et de s'occuper de ses intérêts matériels : on redoute que cette différence entre fonctionnaires ayant le même titre n'amène des conflits. Aussi la Commission a demandé qu'il y eût au Caire un directeur et un sous-directeur, le directeur touchant un préciput de 3,000 francs. Il me paraîtrait meilleur de reprendre un projet qui avait été présenté d'abord et qui a été abandonné en fait, sans avoir jamais été formellement rejeté. Ce projet consistait à donner la direction de chacune des deux grandes divisions de l'Institut archéologique du Caire à un chef de section. Le Ministre devrait choisir le plus apte d'entre eux à gérer les intérêts de la mission, et celui-ci prendrait le titre de directeur; il recevrait comme tel 3,000 francs de frais de représentation.

Les modifications que je viens d'exposer ne changent que bien légèrement le plan de M. Maspero. Comme l'indique le tableau suivant, elles constituent cependant une économie de 31,600 francs sur le projet primitif et rendront ainsi plus facile la réalisation d'un dessein qui peut être si utile à la fois aux études orientales et à nos intérêts en Égypte.

MISSION FRANÇAISE DU CAIRE.

TABLEAU COMPARATIF ENTRE LE BUDGET DES DÉPENSES PRÉSENTÉ PAR M. MASPERO ET LE BUDGET RECTIFIÉ.

NUMÉROS DES PARAGRAPHES.	DÉPENSES.	BUDGET DE M. MASPERO.	BUDGET RECTIFIÉ.	OBSERVATIONS.
1	2 chefs de section à 12,000 francs...	24,000	24,000	L'un des chefs de section, au choix du Ministre, prendra le titre et remplira les fonctions de directeur.
2	6 pensionnaires à 6,000 francs.....	36,000	40,000	8 ou 10 membres de 3,000 à 6,000 francs.
3	6 élèves à 3,600 francs...........	21,600		
4	1 agent comptable..............	6,000	"	Supprimé.
5	2 concierges surveillants..........	1,440	1,440	
6	4 domestiques.................	1,920	1,920	
7	Une lingère européenne...........	800	800	
8	Service de l'imprimerie (personnel et matériel)....................	24,000	24,000	
9	Indemnité aux membres pour frais de voyage......................	18,000	12,000	Le nombre des personnes attachées à l'Institut étant diminué, il est juste de diminuer aussi les frais de voyage.
10	Entretien du mobilier............	5,000	5,000	
11	Bibliothèque..................	5,000	5,000	
12	Frais de représentation..........	3,000	3,000	
13	Médecin, pharmacien, etc.........	2,500	2,500	
14	Entretien de la maison d'école.....	12,000	10,000	
	TAUX	161,260	129,660	
	DIFFÉRENCE en moins..........	31,600		

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,

XAVIER CHARMES.

EXPOSÉ DES MOTIFS D'UN PROJET DE LOI

PRÉSENTÉ AUX CHAMBRES

À L'EFFET DE RENDRE PERMANENTE LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE.

Il y a deux ans, une mission archéologique a été envoyée au Caire, sous la direction de M. Maspero, l'un de nos plus éminents égyptologues. L'œuvre à accomplir était si considérable qu'une mission passagère, même largement composée, aurait à peine suffi à l'ébaucher. Aussi la mission du Caire a-t-elle pris tout de suite un caractère de fixité qu'il est devenu nécessaire de rendre définitif, en lui donnant une organisation et un budget de nature à assurer son fonctionnement et sa durée.

Lorsque M. Maspero est arrivé au Caire, M. Mariette y dirigeait, pour le compte du Gouvernement égyptien, le service des fouilles archéologiques. Près de trente années de séjour en Égypte, une connaissance profonde du pays, des découvertes admirables, dont la célébrité était universelle, lui avaient donné une autorité morale considérable qui profitait à la fois à la science et à l'influence française. Appelé à lui succéder, M. Maspero a été secondé, dans la tâche bien difficile de maintenir le glorieux héritage que lui laissait notre compatriote, par les membres de la mission dont il était le chef. Grâce à leurs efforts combinés, l'action intellectuelle de la France en Égypte, loin de décliner, a singulièrement grandi depuis deux ans : or, comme tout le monde le sait, l'action intellectuelle est si efficace en Orient, qu'elle prépare et supplée, au besoin, l'action politique. Il semble donc que le moment soit venu de

l'organiser de telle manière qu'elle puisse s'exercer avec une vigueur nouvelle et produire tous ses résultats.

C'est à cet effet qu'a été préparé le projet présenté aujourd'hui aux Chambres. Il est conçu dans un double dessein : imprimer un élan nouveau aux études égyptologiques et former des jeunes gens à la vie si particulière de l'Orient, en leur donnant la connaissance pratique des civilisations musulmanes et des différents dialectes orientaux.

L'utilité que présente, à ces deux points de vue, la fondation nouvelle ne saurait être méconnue.

L'égyptologie est, en effet, une science d'origine française; elle est née sur notre sol, et nous pouvons la considérer, à bon droit, comme une de nos gloires nationales. La belle découverte de Champollion a été le point de départ de recherches qui ont renouvelé l'histoire. Elles ont été poussées en Europe avec un succès inespéré; mais c'est au moyen de fouilles faites en Égypte même qu'on a pu se procurer les milliers de textes et de monuments sur lesquels les savants européens ont travaillé : et ce qu'on a trouvé n'est rien, ou presque rien, comparé à ce qui reste à trouver encore.

La mort de M. Mariette risquait d'interrompre le cours des découvertes. Ce danger est écarté depuis que M. Maspero a pris sa place. Mais nous avons toujours à défendre les conquêtes scientifiques de notre compatriote contre les étrangers, qui, s'élançant dans la voie que nous avons frayée, menacent de nous y supplanter.

L'égyptologie, d'ailleurs, n'est qu'une branche, la première il est vrai, des études orientales. Il faut songer également à toutes les autres, qui sont d'autant plus difficiles à cultiver que les contrées où elles peuvent se développer sont d'un accès plus pénible. Tout le monde peut aller en Égypte; il faut une

préparation morale et matérielle pour aller en Arabie, dans la vallée de l'Euphrate ou en Syrie. La création d'un centre d'action, d'où nos missions scientifiques rayonneront dans tout l'Orient, était depuis longtemps réclamée par les personnes compétentes.

Le choix du Caire s'imposait. Le Caire, patrie de l'égyptologie, est aussi un milieu favorable pour les assyriologues, les sémitisants, les arabisants. Ils y vivent dans l'atmosphère morale commune à toutes les sciences orientales. De plus, ils y trouvent de grandes facilités pour l'exécution pratique de leurs entreprises. Rien de plus aisé que de partir du Caire pour visiter la Syrie, par exemple, où il reste tant à faire, même après MM. Renan et Clermont-Ganneau, et l'on peut espérer que la mission archéologique du Caire sera, dans quelques années, un poste avancé, d'où nos savants se dirigeront vers les bassins du Tigre et de l'Euphrate, vers la Damascène, vers l'Arabie, vers toutes ces contrées enfin où la science moderne vient à peine de mettre le pied, et où elle a de si vastes espaces à parcourir, de si nombreuses richesses à exhumer.

En ce qui concerne la connaissance des hommes et des choses de l'Orient, l'existence au Caire de la mosquée d'El-Azar, cette importante université, la plus considérable du monde musulman, et d'une magnifique bibliothèque, rend particulièrement heureux le choix qu'on a fait de cette ville pour y établir une mission. En outre, le Caire est un grand centre intellectuel, industriel et politique, où tout invitera nos jeunes philologues à étudier les principaux dialectes orientaux; on y parle toutes les langues de l'Orient, le turc, l'arabe, le persan, l'arménien, etc. L'arabe y prédomine, non l'arabe dégénéré et gâté de l'Algérie et de l'Afrique occidentale, mais l'arabe plus pur des contrées voisines de l'Arabie proprement dite. C'est là

qu'on peut le mieux étudier la langue littéraire, qui est cultivée par un grand nombre de cheiks et de savants, dont les œuvres alimentent une littérature pleine de vie et de mouvement. C'est là aussi qu'on peut préparer, pour ainsi dire, la fixation de la langue usuelle, sans laquelle les peuples arabes ne sortiront point de la période de décadence où ils sont tombés.

C'est à cette seconde tâche que nos arabisants devront s'appliquer surtout, si l'on veut que l'action française sur les peuples arabes amène chez ceux-ci le réveil du progrès. Les Arabes ont deux langues, une langue savante, comme l'était le latin au moyen âge, et une langue vulgaire, qui flotte d'une contrée à l'autre, qui n'a pas de règles fixes et qui cependant est la seule dont on se serve pour les usages communs de la vie. Ils n'ont écrit jusqu'ici que la première, et ils ne parlent que la seconde. Faire de cette dernière une langue complète, servant à l'écriture comme à la parole, serait une révolution aussi féconde que celle qui a transformé les langues modernes, de simples patois, en langues propres à tout.

Le besoin de cette réforme est si sensible que, dans la littérature populaire et dans la presse arabe, dont l'influence est devenue si grande, on essaye d'employer la langue vulgaire, et l'on n'attend, pour le faire toujours, qu'un travail linguistique, auquel il serait désirable que nos savants s'attachassent.

L'école arabisante française était, au commencement du siècle, presque la seule qui existât. Aujourd'hui, non seulement elle a des rivales, mais elle est dépassée en Allemagne. Cependant la France est devenue, depuis l'occupation de l'Algérie et de la Tunisie, une grande puissance arabe. Peut-elle continuer à laisser son rôle scientifique diminuer à mesure que grandit son rôle politique ?

Cela serait d'autant plus dangereux que, pour bien gouver-

ner une race, il faut en connaître à fond l'histoire, les arts, les mœurs et la langue. Si nous voulons conserver et même accroître notre autorité sur les Arabes, nous avons besoin de devenir des arabisants complets, et malheureusement nous avons bien du temps perdu à réparer et bien des efforts à faire. Il est donc nécessaire que nous nous appliquions à former une école d'administrateurs arabes possédant soit l'arabe vulgaire, soit l'arabe littéraire, en même temps qu'une école de savants préparera la prépondérance d'une langue sur l'autre.

L'École des langues orientales vivantes nous donne, il est vrai, des orientalistes fort distingués; mais ce sont des orientalistes de cabinet, qui, s'ils ne trouvent aucune difficulté en face des livres et des manuscrits, sont très embarrassés en face des hommes. Il faut une longue pratique pour suivre dans toutes ses évolutions l'esprit souple et délié des races sémitiques.

Nul doute que de notre mission du Caire ne sorte bientôt une pléiade de jeunes savants qui, mis au fait des habitudes intellectuelles des peuples au milieu desquels ils auront à vivre, feront des interprètes excellents, des administrateurs remarquables, des agents consulaires hors ligne.

Telles sont les raisons qui ont provoqué au Caire la création d'une mission permanente, établie sous le nom d'*Institut d'archéologie orientale*. La Commission des missions, appelée à délibérer sur cette question, a été saisie d'un rapport que M. Maspero a fait avec le plus grand soin, après s'être rendu compte, par une année d'expérience, soit de l'œuvre à accomplir, soit des difficultés que cette œuvre pourrait rencontrer. Ce rapport a donné lieu à un travail de M. Renan et à de nombreuses discussions de la commision, qui a enfin proposé un plan dont voici les traits principaux.

Toutes les personnes désireuses de faire partie de la mission permanente du Caire seront soumises à un examen. Les candidats qui auront subi cette épreuve avec succès pourront être nommés membres de la mission française du Caire et recevoir un traitement variant entre 3,000 et 6,000 francs, suivant l'âge, les titres scientifiques et la situation personnelle de chacun d'eux. Une fois agréés et rendus au Caire, les membres de la mission devront présenter tous les ans à l'Académie des inscriptions et belles-lettres les résultats de leurs travaux.

Pour répondre aux besoins en vue desquels elle est créée, la mission française du Caire comprendra deux sections : l'une d'archéologie égyptienne antique, l'autre d'archéologie sémitique et de philologie musulmane. Un chef de section sera placé à la tête de chacune d'elles; et l'un d'eux, au choix du Ministre, prendra le titre de directeur. Il recevra en cette qualité 3,000 francs pour frais de représentation.

Il paraît tout à fait utile d'installer une imprimerie au Caire. Outre que cette institution est indispensable, elle deviendra certainement un sérieux moyen d'influence, et nous ne devons pas négliger d'y avoir recours. En même temps qu'elle fera connaître rapidement les découvertes de notre mission, l'imprimerie du Caire suppléera d'ailleurs à l'insuffisance des presses françaises. L'Imprimerie nationale possède seule jusqu'ici des caractères égyptiens; et, malgré le zèle que déploie son personnel, elle ne suffit pas à la tâche que lui créent nos égyptologues, qui sont obligés de se faire imprimer soit à Vienne, soit à Berlin.

Les prévisions fort raisonnables de M. Maspero ont été acceptées en ce qui concerne les gens de service, sa connaissance du pays le mettant mieux à même que personne de fournir à ce sujet des indications sûres, et ses propositions ont été

adoptées en général. Quelques modifications ont cependant été apportées, qui ont permis de réaliser sur son projet une économie de 31,600 francs. Le budget soumis aujourd'hui aux Chambres s'élève à la somme annuelle de 129,660 francs, qui se décompose de la manière suivante :

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES.
1	2 chefs de section (dont l'un directeur)	24,000
2	Frais de représentation pour le Directeur	3,000
3	8 ou 10 membres de 3,000 à 6,000 francs	40,000
4	2 concierges surveillants	1,440
5	4 domestiques	1,920
6	Une lingère européenne	800
7	Service de l'imprimerie (personnel et matériel)	24,000
8	Indemnités aux membres pour frais de voyage	12,000
9	Entretien du mobilier	5,000
10	Bibliothèque	5,000
11	Médecin, pharmacien, etc	2,500
12	Entretien de la maison d'école	10,000
	TOTAL	129,660

Les ressources empruntées jusqu'à ce jour au chapitre des missions étant absolument épuisées, il serait tout à fait impossible, sans l'ouverture d'un crédit supplémentaire, de subvenir aux besoins qui viennent d'être exposés.

En accordant, pour 1883, ce crédit de 129,000 francs et en votant chaque année pareille somme, les Chambres contribueront puissamment à relever le niveau et à réveiller le goût des études orientales. Elles mettront entre les mains de l'État un précieux instrument de conquête morale et de vulgarisation scientifique.

MISSION DE TUNISIE.

EXPOSÉ DES MOTIFS D'UN PROJET DE LOI

PRÉSENTÉ AUX CHAMBRES À L'EFFET D'ORGANISER SUIVANT UN PLAN PLUS VASTE ET DE POURSUIVRE EN TUNISIE UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE COMMENCÉE DEPUIS DEUX ANS.

L'entrée des troupes françaises en Tunisie et l'occupation définitive de la Régence par la France imposent à notre pays des devoirs auxquels il ne saurait se soustraire. Il doit assurer, par une administration nouvelle, l'avenir de la province que ses armes ont soumise. Mais ce n'est pas tout que de faire régner la civilisation européenne sur une contrée dévastée depuis des siècles par la barbarie. Avant de tomber sous la domination qui a détruit sa prospérité, la Tunisie avait eu une grande et glorieuse histoire. Nous avons mission de faire revivre cette histoire, pour que le protectorat de la France profite autant à la science qu'au progrès.

Personne n'ignore le rôle que la Tunisie a joué sous la domination romaine. Grenier de Rome, elle jouissait d'une prospérité telle qu'on la regardait comme la province africaine par excellence, l'Afrique propre, ainsi que l'atteste le nom que lui donnent encore les Arabes : *Africa*. Des villes innombrables la

couvraient, et ses côtes, d'une si grande étendue, étaient parsemées de ports, où ses produits venaient s'embarquer pour gagner l'Italie. Aussi est-il impossible aujourd'hui d'y faire un pas sans y rencontrer des arcs de triomphe, des amphithéâtres, des aqueducs, des pavés de mosaïque, des fragments de statues et de colonnes, rappelant la splendeur de son ancienne civilisation. Les emplacements des villes détruites sont même si nombreux que nos officiers, lorsqu'ils étaient en pays conquis et ne savaient où aller camper, se faisaient indiquer par les Arabes « la prochaine ruine ». Ils étaient sûrs d'y trouver, au milieu des débris des constructions romaines, une bonne position stratégique et de l'eau, soit à la surface, soit à une faible profondeur.

Il y a là, on le comprend, des richesses archéologiques d'un prix inestimable. La civilisation romaine n'est pas la seule qui ait brillé en Tunisie d'un éclat puissant; la civilisation *libyenne et carthaginoise* l'y avait précédée. Cette dernière a laissé des traces moins nombreuses, mais d'un intérêt plus grand encore, sur le sol tunisien. A peu de distance de Tunis s'élevait Carthage. Quoique cette ville fameuse ait été bien souvent renversée et reconstruite, on y a découvert des inscriptions puniques dont tout le monde connaît l'importance.

Cependant Carthage n'a été explorée jusqu'ici que d'une manière très incomplète. Même après les travaux de Beulé et de tant d'autres, il reste encore beaucoup à faire. Ses ruines, célèbres entre toutes, renferment certainement bien des secrets qu'il importe de mettre au jour. L'exploration systématique et complète de la Carthage punique s'impose donc absolument à nous. Mais ce n'est point seulement à Carthage que se retrouveront des vestiges de l'époque carthaginoise. Déjà, de très curieuses études nous ont fait connaître les détails les plus

intéressants sur les matériaux qu'employait de préférence l'architecture punique, sur ses méthodes, sur les formes architectoniques qu'elle affectionnait, et en général sur les différences profondes qui distinguaient ses procédés de ceux de l'art romain. Ce ne sont là toutefois que des indications qu'il importe de contrôler par des recherches directes. La Tunisie est couverte de centres puniques, parmi lesquels un grand nombre n'ont point été gâtés par la construction de villes arabes. Des fouilles profondes mettront à jour mille produits d'un art et d'une civilisation dont nous ne connaissons rien, et dont l'influence a cependant été si grande sur la civilisation et sur les arts de toute la moitié occidentale du bassin de la Méditerranée.

Ce n'est pas tout : la Régence de Tunis est au moins aussi riche que l'Algérie en stations de l'âge de pierre et en monuments mégalithiques; mais, à quelques exceptions près, ces débris des âges primitifs n'ont pas été reconnus jusqu'ici. Il importe d'en dresser un inventaire exact.

A côté de ces vestiges muets des premières populations africaines, on découvrira à coup sûr des traces nombreuses de l'époque libyenne. On a déjà trouvé des bas-reliefs rupestres intéressants. Les inscriptions libyennes et bilingues se rencontreront un peu partout. Le littoral et le Sahel ont été profondément romanisés, mais l'intérieur et le sud — les inscriptions le prouvent; et on pouvait le supposer *a priori* — sont demeurés libyens jusqu'aux derniers temps de la domination byzantine.

Ce sont donc plusieurs couches d'antiquités successives qui recouvrent le sol de la Tunisie.

La Régence a été à peine effleurée par les archéologues, et cependant les recherches qu'on y a faites ont donné de magnifiques résultats. L'année dernière encore, un jeune savant,

M. Cagnat, envoyé par le Ministère de l'instruction publique, l'a visitée presque tout entière, et chacune de ses excursions a fourni une moisson de monuments et d'inscriptions d'un haut intérêt. Il suffit de se rappeler le rôle qu'a joué la Tunisie dans la conquête romaine, et l'admirable épanouissement de civilisation qui y à suivi cette conquête, pour comprendre que peu de pays méritent plus d'attirer et de retenir l'attention des savants. A mesure qu'on l'étudiera davantage, on se rendra mieux compte des enseignements qu'il est appelé à nous fournir, soit sur le génie militaire des Romains, soit sur le génie plus grand encore qu'ils apportaient à la colonisation et au gouvernement des provinces soumises à leur domination.

Sans vouloir tracer ici le programme des travaux à accomplir en Tunisie, il sera permis de dire qu'il est urgent d'y retrouver les routes stratégiques romaines, qui pourraient bien être aujourd'hui encore les meilleures, d'y recueillir d'innombrables inscriptions, d'y relever enfin les monuments antiques. Quelques-uns de ces derniers s'imposent par leur masse et par leur perfection artistique, par exemple l'amphithéâtre d'El-Djem, lequel est à peine inférieur au Colisée, et le fameux aqueduc de Zaghouan, qui conduisait les eaux de cette montagne à Carthage. Beaucoup d'autres, moins visibles, sont cependant plus instructifs et plus curieux encore. Sans doute, aucun n'est un chef-d'œuvre, l'art qui régnait dans la province africaine étant un art provincial; mais ne sont-ce point les ouvrages de second ordre ou même de décadence qui trahissent parfois le mieux le génie d'un peuple, et, quand ce peuple est le peuple romain, tout ce qui nous parle de lui ne mérite-t-il pas d'être recueilli?

Il est urgent de se mettre à l'œuvre. Tant que la Tunisie était à peu près fermée à l'Europe, ses ruines ne couraient que

peu de risques. Ce n'est pas la barbarie qui détruit les monuments, c'est la civilisation, lorsqu'elle n'est point contenue par la science. On sait combien d'objets intéressants pour l'histoire ont péri dans l'Orient grec depuis que les Européens y pénètrent librement. Nous devons reconnaître, non sans quelque tristesse, que la partie de l'Afrique sur laquelle s'est étendue notre conquête n'a pas complètement échappé au même péril. L'Algérie a vu disparaître, sous notre domination, de nombreux documents que l'indifférence des Arabes avait préservés de la destruction; d'autres, sans disparaître, attendent encore que nous les livrions à la curiosité érudite. Il est pénible de lire dans certains recueils allemands que la France n'a rempli qu'en partie, ou même n'a pas rempli du tout, les devoirs que la conquête de l'Algérie lui imposait envers la science. Le reproche est assurément exagéré, mais on n'oserait dire qu'il soit tout à fait injuste.

Nous ne pouvons pas nous exposer, en ce qui concerne la Tunisie, à une accusation de même nature. Précisément parce que nous n'avons point annexé la Tunisie, et que nous nous sommes bornés à y établir notre protectorat, nos rivaux y suivent, avec plus d'attention encore qu'en Algérie, la conduite que nous allons y tenir. Beaucoup se préparent peut-être à nous en disputer la conquête scientifique. Il faut se hâter, si nous ne voulons être devancés. Pour éviter les destructions maladroites, pour empêcher même qu'un zèle peu éclairé ne compromette par des recherches mal faites les trésors scientifiques que nous avons le devoir de préserver, notre Ministre résident a soumis au Bey, qui l'a immédiatement signé, un décret réglant les conditions sans lesquelles on ne saurait entreprendre des fouilles. En même temps, un local a été choisi à Tunis pour y établir un musée qui

contiendra les monuments découverts dans les fouilles autorisées. Ce musée s'enrichira chaque jour, il faut l'espérer; et, toute proportion gardée, nous pourrons faire à Tunis ce qui a été fait avec tant de succès, soit à Athènes, soit au Caire.

Mais ces mesures préservatrices ne suffiraient pas. Il est indispensable de procéder immédiatement à une exploration générale et complète de la Tunisie, qui nous fera connaître sans retard tout ce que ce pays renferme de monuments intéressant l'art et l'histoire. La tradition des armées françaises a été jusqu'ici que, chaque fois qu'elles ont pénétré dans une contrée illustrée jadis par une grande civilisation, une mission scientifique les accompagnât ou les suivît de très près. C'est ainsi que la commission d'Égypte découvrait l'antiquité égyptienne, tandis que Bonaparte battait les Mameluks, et que, plus tard, la commission de Morée, pendant que nos soldats assuraient l'indépendance de la Grèce, trouvait la première les merveilles d'Olympie, que les Allemands viennent de mettre tout entières à la lumière. En Algérie même, l'exploration du pays, bien qu'imparfaite, a été accomplie dès que nous avons été maîtres de notre grande colonie africaine. Nous avons le devoir de suivre ces exemples en Tunisie, et de montrer que nos conquêtes profitent toujours à la science et à la civilisation.

L'exploration de la Tunisie, confiée à des jeunes gens déjà rompus aux fouilles et aux recherches archéologiques, pourra s'accomplir en trois ou quatre années, sous la direction de membres éminents de l'Institut, qui en traceront le programme et en résumeront les résultats. Pour aller au plus pressé, c'est par l'archéologie et l'épigraphie antique que l'on commencera; mais l'art et la philologie arabes auront plus tard leur tour.

Dès aujourd'hui, à côté d'une mission d'antiquaires, une mission de géologues, de botanistes, de naturalistes parcourra le pays. Est-il besoin de faire ressortir l'urgente nécessité des travaux de cette dernière? Nous connaissons fort peu la Tunisie, et certaines de ses parties ont à peine été traversées par des Européens. Nous savons cependant que la constitution géologique du pays et que sa flore présentent des particularités curieuses; nous savons que le botaniste y trouvera des espèces nouvelles, et que le géologue y rencontrera des sujets d'études du plus haut intérêt.

La mission scientifique aura, en outre, une utilité pratique incontestable. Pour rendre à la Tunisie la prospérité dont elle jouissait sous les Romains, il faut que nous rétablissions un régime des eaux conforme aux besoins de l'agriculture, et que nous reboisions les montagnes et les plateaux. Nous ne pourrons le faire qu'après nous être rendu compte de la constitution hydraulique de la contrée, et avoir observé les essences forestières qui peuvent s'y développer rapidement. Il y a une série d'observations savantes qui doivent, de toute nécessité, précéder et préparer les essais de culture et de colonisation. Enfin, tant que les géologues n'auront pas exploré le pays, nous ignorerons ses richesses minérales, qui sont, s'il faut en juger par les premiers renseignements que nous possédons, plus complètes encore que celles de l'Algérie.

Le crédit spécial sollicité pour une double mission archéologique et scientifique répond donc à une nécessité évidente, en même temps qu'à un devoir de patriotisme scientifique auquel nous ne devons pas manquer. Lorsque la France est allée en Tunisie, elle a déclaré que son dessein n'était point d'accomplir une œuvre égoïste, mais de rendre à l'Europe une contrée où la civilisation occidentale avait fleuri, sous la domina-

tion romaine, d'une manière si brillante. L'Europe nous a pris au mot. Les savants allemands et italiens attendent de nous, et déjà nous réclament, les documents que la Tunisie contient par milliers. Si nous ne les mettons pas au jour, si nous ne les publions pas rapidement, ils viendront les chercher eux-mêmes; mais ne seront-ils point en droit de dire que la France a manqué à ses engagements, et qu'elle ne leur a pas donné ce qu'elle avait promis?

